

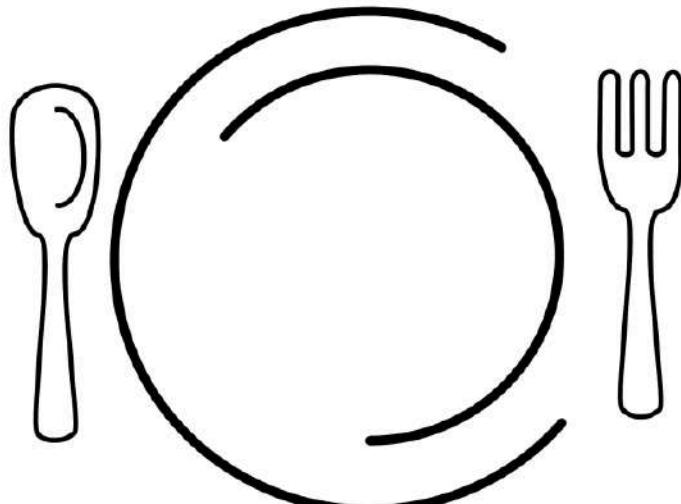
# Infos pratiques

“ L'apprenant est au centre de notre accompagnement pédagogique pour la réussite ”



## Côté Restauration

Les participants à la formation disposeront de divers lieux de restauration à proximité de l'EPSM de la Somme



# Coordonnées & Accès

**EPSM DE LA SOMME**  
**670 Rte de Paris, 80480 DURY**

**03 22 53 46 64**

**IFAS@EPSM-SOMME.FR**

**<https://ifms-epsm-somme.fr>**

*accès via bus du réseau amétis :*  
**Ligne 15**  
Gare du Nord - Dury **Arrêt "Pinel"**  
**N3**  
Promenade - Cc Amiens Sud  
**Arrêt "Espagne"**



**Horaires secrétariat :**  
Lundi au Vendredi : 8h/12h-13h30/17h  
Sauf le Mercredi : 8h/12h-13h30/17h

# Institut de Formation aux Métiers de la Santé

**Formation Aides-Soignants : Actualisation des compétences**



# IFMS de l'EPSM de la Somme

## Durée et organisation

La formation aide-soignant : actualisation des compétences se déroule sur 3 jours en présentiel, soit 21 heures.

Elle permet l'actualisation des compétences et activités des aides-soignants liée à l'évolution du cadre réglementaire régissant la profession en lien avec l'arrêté du 26 Février 2025.

### • Les méthodes :

Analyse des pratiques professionnelles.

Pratiques simulées.

Mise à disposition d'un livret de formation et de références bibliographiques.

### • Le dispositif d'évaluation :

Évaluation des pré-requis et attentes.

Pratique simulée.

Études de situations cliniques.

Évaluation de la satisfaction et de la recommandation de la formation.

Évaluation de l'efficacité à 6 mois de la formation.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser au secrétariat de l'IFMS.**

## Modalités d'admission

### Public concerné :

- Aide-soignant diplômé avant 2021 exerçant dans le domaine sanitaire, médico-social ou autre.
- Formation ouverte pour 12 agents maximum.

### Pré-requis :

- Être titulaire du diplôme d'État d'aide-soignant antérieur à l'entrée en vigueur (septembre 2021) de l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation d'aide-soignant.
- Nécessité de l'accord de l'employeur.



### Programme de formation

#### Module A :

Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins.

#### Module B :

Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster.

#### Module C :

Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquate.

## Nos forces

- Diversité des parcours professionnels
- Expériences de terrain et de la pédagogie
- Connaissances législatives
- Capacités relationnelles
- Climat favorable
- Partage d'expériences et de compétences

### A vos agendas !



#### 1ère session

**Les 18, 19 et 25 Juin 2026**

**Date limite d'inscription**

**Le Mardi 31 Mars 2026**

#### 2ème session

**Les 14, 15 et 19 Octobre 2026**

**Date limite d'inscription**

**Le Vendredi 31 Juillet 2026**

 500 € par agent repas non inclus

### Accessibilité Handicap



Merci de prendre contact via l'adresse mail ci-dessous :

[referent.handicap.ifms@epsm-somme.fr](mailto:referent.handicap.ifms@epsm-somme.fr)